

**REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE D'OLIVESE DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DELIBERATION N° 28/2020**Séance du **10 juillet 2020****OBJET** : Désignation des membres représentant la commune au sein du Parc Naturel Régional de Corse (PNRC).Nombre de membres : **11**Afférents au conseil : **11**En exercice : **11**

Date de la convocation : 03/07/2020

Date d'affichage : 03/07/2020

Ayant délibéré : **10**      Votés Pour : **10**Votés Contre : **0**      Abstentions : **0**

L'an deux mil vingt, le dix juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'OLIVESE, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Madame MURRUCCIU Karine a été élue secrétaire de séance.

<b>Etaient présents</b>	<b>Etaient représentés</b>
M. MILLO Jean-Luc	Monsieur BRANDIZI Pierre
M. POLI Jean-Baptiste	<b>Etaient absents</b>
M. BRUNETTI Alain	Mme GUIQUET Sandra
M. MARTINO Enzo	
M. FOATELLI Jean-Claude	
M. CASALTA Jean-Philippe	
M. BASTIANELLI Francis	
M. VANNI Alain	
Mme MURRUCCIU Karine	

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune d'Olivese doit désigner son représentant au sein du Parc Naturel Régional de Corse (PNRC) tel que prévu dans les statuts de cet organisme. Chaque membre titulaire doit avoir son membre suppléant.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur la désignation des délégués.

Le Conseil Municipal propose :

Monsieur VANNI Alain : Délégué titulaire

Monsieur MILLO Jean-Luc : Délégué suppléant

Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- **Désigne** Monsieur VANNI Alain comme délégué titulaire pour représenter la Commune au Parc Naturel Régional de Corse.
- **Désigne** Monsieur MILLO Jean-Luc comme délégué suppléant pour représenter la Commune au Parc Naturel Régional de Corse.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,

Le 10/07/2020

Le Maire  
Jean-Luc MILLO

